Clouange

Bulletin municipal 2020-2021

Sommaire

3 Éditorial
Crise sanitaire

5 Environnement territorial
Syndicats

10 Finances

12 Travaux
Urbanisme

22 Environnement
Sécurité

27 Vie scolaire

32 CCAS

35 Monde associatif

39 Culture
Communication

45 Commémoration
Jumelage

46 Fêtes et cérémonies
Clouange d'autrefois

51 Tribune politique

Bulletin Municipal de Clouange
Direction de la publication :
Mairie de Clouange
Coordination - Rédaction - Conception :
Mairie de Clouange
Crédits photos :
Mairie de Clouange
CCPOM - Roger Colombini - Freepik

Hôtel de Ville
1, rue Joffre - 57185 CLOUANGE
Tél. : 03 87 67 02 37
mairie@clouange.fr - www.clouange.fr

Imprimé à 2000 exemplaires
par Imprimerie Digit'Offset
www.digitoffset.com

Très chères Clouangeoises, très chers Clouangeois,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce nouveau journal local, entièrement réalisé par nos soins, avec la précieuse collaboration des associations partenaires.
Nous avons eu à cœur de vous présenter un éventail de tout ce que vous pouvez trouver dans notre petite commune, où il fait bon vivre.

Ce fascicule, plaisant à lire et agrémenté de nombreuses photos, se veut utile.

Vous y trouverez, par exemple, des informations précieuses concernant des subventions auxquelles vous pourrez prétendre si vous envisagez la réalisation de travaux chez vous.
Vous y découvrirez les missions de la CCPOM, le rôle de notre régie municipale, du SITEVO et les nouveaux quartiers clouangeois…

Enfin, vous pourrez apprécier tous les services offerts aux habitants de Clouange et vous pourrez redécouvrir les nombreuses associations qui œuvrent pour vous présenter un large panel d'activités.
Sûr qu'il fait bon vivre dans notre commune !
Notre commune fleurie et entretenue au quotidien par la dynamique équipe des services techniques, dirigée par Aro Pacheco.

Après deux années difficiles avec ce terrifiant virus, j'ai l'espoir que nous pourrons reprendre progressivement une vie sociale…

Je sais pouvoir compter sur vous !
Prenez soin de vous et des vôtres !

Avec toute ma sympathie et dans l'attente de vous rencontrer prochainement, je vous souhaite une bonne lecture !

Votre maire,
Stéphane BOLTZ

CRISE SANITAIRE

Au regard de la situation inédite et exceptionnelle causée par la pandémie de Covid-19, la municipalité s'est organisée rapidement et efficacement notamment en développant le travail à distance et en adoptant des mesures en faveur de ses habitants.

Livraisons de repas

Suite à la fermeture de la salle de restauration du foyer Marie d'Agréda due à la pandémie, les services municipaux ont organisé la livraison de paniers repas aux résidents pendant toute la durée des restrictions sanitaires.
La réouverture du restaurant a eu lieu au début de l'été.

Centre de dépistage à "La Galerie"

Face à l'afflux des personnes désirant réaliser un test PCR au laboratoire de l'Orne, la ville de Clouange a proposé à l'Agence Régionale de la Santé l'ouverture d'un centre de dépistage en mettant gracieusement à disposition la salle "La Galerie".

L'ouverture de ce centre le 30 novembre 2020 pour une durée initialement prévue de deux mois s'est finalement poursuivie jusqu'au 31 mai 2021.

Le groupe de laboratoires de biologie médicale Biogroup chargé des prélèvements a en effet été pris d'assaut durant ces six mois.

Au 15 avril 2021, plus de 35 000 patients Clouangeois et non Clouangeois se sont présentés pour un test PCR gratuit, avec un taux de positivité d'environ 10 %.

Afin de poursuivre cette démarche, la commune a souhaité également développer ce service au profit de sa population, en ouvrant un centre de vaccination. Cette autorisation ne nous a pas été accordée par les services préfectoraux.

Vaccination au foyer "Marie d'Agréda"

Grâce à la coopération de l'ARS, de la CPAM, de la CPTS (Communauté Professionnelle du territoire de santé) et de la municipalité de Clouange, les résidents au foyer pour séniors Marie D'Agréda ont bénéficié d'une campagne de vaccination contre le Covid-19 le 27 février 2021.

Le Docteur Bourahla Farid, généraliste à Moyeuvre-Grande et Sandra Verheyden, infirmière libérale à Marly se sont chargés bénévolement des injections du vaccin PFIZER.

La protection du vaccin diminuant après un certain temps, une dose de rappel a été administrée le 5 octobre 2021 aux personnes vaccinées.

ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS Orne-Moselle

Territoire d'expérimentation et d'innovation

La CCPOM regroupe environ 54 500 habitants sur un territoire de 9 980 hectares, formé par 13 communes.

(Par décision préfectorale, la commune de Roncourt quittera la CCPOM à compter du 1er janvier 2022.)

Compétences

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Voiries d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Création et Gestion de maisons de service au public

Compétences facultatives :

- Contribution à la transition énergétique
- Mobilité

Subventions
Amélioration de l'environnement

Récupération des eaux pluviales :

- Achat d'une cuve externe (minimum 300 litres)
  50 % du prix d'achat TTC, livraison et pose comprises
  (prix d'achat maximum : 250 €)
- Achat et installation d'une cuve enterrée (minimum 2000 litres)
  50 % du prix d'achat TTC + 200 € pour travaux d'installation
  (prix d'achat maximum : 1200 €)
- Achat et installation d'une citerne souple (minimum 1000 litres)
  50 % du prix d'achat TTC + 100 € pour travaux d'installation
  (prix d'achat maximum : 500 €)

Isolations des murs :

- 20 % du montant des travaux H.T.

La subvention est plafonnée à :

- 1200 € pour l'isolation des murs par l'extérieur
- 500 € pour l'isolation des combles

Ravalement de façades :

- Pour des travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles du domaine public :
  - Subvention de 20 % du montant HT des travaux (maximum 915 €),
  - Sur des bâtiments de plus de 25 ans et situés dans le périmètre d'éligibilité,
  - Pour les propriétaires occupants et bailleurs.

Composteurs domestiques à tarifs préférentiels :

- Composteur en plastique 450 litres : 20 €
- Composteur en bois 600 litres : 30 €

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat :

Une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat est une offre partenariale (État, collectivité locale) qui propose un accompagnement et des aides financières aux propriétaires occupants ou bailleurs pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat.
Le Centre d'Amélioration au Logement de Moselle (CALM) est en charge de l'animation de cette opération. Des techniciens et conseillers en habitat sont à votre écoute pour vous conseiller techniquement et vous assister administrativement dans vos démarches de demande de subventions et/ou de prêts sociaux.

Contacter le CALM : 03 87 75 32 28 / www.calm-logement.fr

- **Nouvelle carte de déchetterie (en cas de perte) : 5 €**
- **Nouvelle caissette jaune : 10 €**

Plus d'informations :
CCPOM - 1 rue Alexandrine 57120 ROMBAS
03 87 58 32 32 - ccpom.fr

MaPrimeRénov' :

Une aide à la rénovation énergétique. Elle est calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux (Installation de pompe à chaleur, isolation de la maison...).

Syndicats

La gestion d'une commune ne se limite pas à son ban communal. Il est important d'être efficacement représenté dans les différents syndicats et organismes qui interagissent avec notre commune.
Nous souhaitons vous présenter à cet effet ces organismes afin que vous soyez conscients des enjeux.

Régie Municipale d'Électricité de Clouange

Elle a en charge la gestion des réseaux publics de distribution d'électricité de la commune.
La Régie est un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, dont les missions sont définies par une réglementation. Elle est notamment chargée :

- de l'exploitation et de la maintenance du réseau d'électricité,
- du développement des réseaux de distribution, dans le but d'en assurer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité dans sa zone de desserte exclusive,
- d'assurer aux fournisseurs l'accès aux réseaux de distribution, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires.
- de l'entretien de l'éclairage public et de la pose et la dépose des illuminations de Noël.

SITEVO
Syndicat Intercommunal de Télécommunication de la Vallée de l'Orne

SITEVO : Syndicat Intercommunal de Télécommunication de la Vallée de l'Orne

Leur réseau couvre les communes de Clouange, Gandrange, Rosselange et Vitry sur Orne.
C'est un service Public 100 % local, générateur d'emplois dans notre région.
SITEVO propose une large palette d'offres pour répondre à tous vos besoins : Offres TV, Offres Internet, Offres Téléphonie.
La Technologie Fibre évolue : elle offre la possibilité de proposer jusqu'à 500 Mégas pour être au plus proche des nouveaux modes de consommation.
SITEVO, c'est un service avec une équipe présente en agence qui met en œuvre toutes les valeurs qui lui sont chères : qualité de service, fiabilité, proximité et bien sûr expertise.

Régie Municipale d'Electricité et SITEVO
93, rue Joffre 57185 Clouange
03 87 67 15 22
www.regie-clouange.com / www.sitevo.net

SIEGVO

Qualité des eaux, source d'avenir !

SIEGVO : Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne

Le SIEGVO est une intercommunalité qui a pour mission d'assurer la distribution et l'alimentation en eau des communes membres. Il maîtrise le cycle complet de l'eau, de la production au traitement des rejets vers le milieu naturel.
Le SIEGVO prélève dans le milieu naturel des eaux brutes qu'il traite et distribue ensuite à ses abonnés.
Il dispose de différentes ressources en eau dont les plus importantes sont les forages de Moineville et les sources de la Mance qui représentent environ 85 % des prélèvements totaux annuels.

SIEGVO
17 route de Metz
57865 Amanvillers
03 87 53 40 43
www.siegvo.com

Communes du SIEGVO

SIAVO

SIAVO : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

Depuis le 1er janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte "eaux usées" et "eaux pluviales" sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage. Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.
Collectivités membres : Amnéville, Malancourt la Montagne, Moyeuvre Grande, Moyeuvre Petite, Rombas, Vitry-sur-Orne, Clouange, Rosselange, Gandrange, Mondelange, Richemont, Uckange.

SIAVO
10 rue Gustave Charpentier
57120 Rombas
03 54 84 55 64
www.siavo.com

Station d'épuration de Richemont

SITEVO

vous propose

à compter du 1er avril 2021

03 87 67 15 22
sitevo@sitevo.fr

Les + SITEVO

- Maîtrise technique
- Services de proximité
- Une équipe commerciale et technique disponible

Les + TV

- TV HD sur tous les postes du foyer
- Des radios en qualité numérique
- Replay sans boîtier supplémentaire sur votre TV connectée
- VOD (vidéo à la demande) interconnection avec les plus grands services de vidéo : Netflix, Amazon Prime etc…

Offres TV O'Solo

+ de 100 chaînes françaises et étrangères en HD

+ En option 15 bouquets TV thématiques

16,50€TTC/mois

Offres Web O'Solo

Accès Internet

Sonic jusqu'à 100 Mbits/s ↓ 10 Mbits/s ↑ — 29,90€TTC/mois

Max jusqu'à 500 Mbits/s ↓ 50 Mbits/s ↑ — 39,90€TTC/mois

Offres TV+Web O'Duo

+ de 100 chaînes françaises et étrangères en HD

Accès Internet

Découverte jusqu'à 20 Mbits/s ↓ 2 Mbits/s ↑ — 25,50€TTC/mois

Sonic jusqu'à 100 Mbits/s ↓ 10 Mbits/s ↑ — 32,90€TTC/mois

Max jusqu'à 500 Mbits/s ↓ 50 Mbits/s ↑ — 42,90€TTC/mois

Offre TV+Tél O'Duo

+ de 100 chaînes françaises et étrangères en HD appels illimités**

+ En option 15 bouquets thématiques

31,50€TTC/mois

Offres TV+Tél+Web O'Trio

+ de 100 chaînes françaises et étrangères en HD Accès Internet + appels illimités**

Découverte jusqu'à 20 Mbits/s ↓ 2 Mbits/s ↑ — 35,50€TTC/mois

Sonic jusqu'à 100 Mbits/s ↓ 10 Mbits/s ↑ — 39,90€TTC/mois

Max jusqu'à 500 Mbits/s ↓ 50 Mbits/s ↑ — 49,90€TTC/mois

Jusqu'à INTERNET 500 MEGAS

SITEVO : La Fibre à Vitesse grand V !

** Formule Appels illimités : Plus d'abonnement téléphonique.
Inclus les appels en France et à l'étranger vers les postes fixes des destinations suivantes : Afrique du sud, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chypre, Chine, Colombie, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Guam, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Inde, Iles Vierges US, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Luxembourg, Lettonie, Macao, Malaisie, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Porto Rico, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Taïwan, Venezuela.

Durée minimum d'engagement : 1 an - Dépôt de garantie du modem : 60€

OFFRE INTERNET PRO FIBRE OPTIQUE

- Technologie optique dédiée FFTO (point à point)
- 1 adresse IPv4 fixe
- Débit maximal garanti à 200 Mégas symétrique

Raccordement fibre 150 € H.T

* Offre réservée aux professionnels, sous réserve d'éligibilité technique

AVEC SITEVO L'OFFRE PRO C'EST :

- Une offre Internet Pro 100% fibre optique
- Un service de proximité
- Une qualité technique optimale
- Une grande disponibilité de notre équipe technique et commerciale

N'hésitez plus !

Contactez-nous au **03 87 67 15 22**

ou rendez-vous dans nos locaux : 93 rue Joffre à Clouange

Offrez à votre entreprise performance et tranquilité

FINANCES

Désengagement de l'État

La libre administration des collectivités territoriales ainsi que leur autonomie financière sont de plus en plus compromises : suppression de la taxe d'habitation, transfert de la FPU, suppression des contrats aidés, hausse des charges sociales, baisses des dotations (DGF), baisse des subventions...

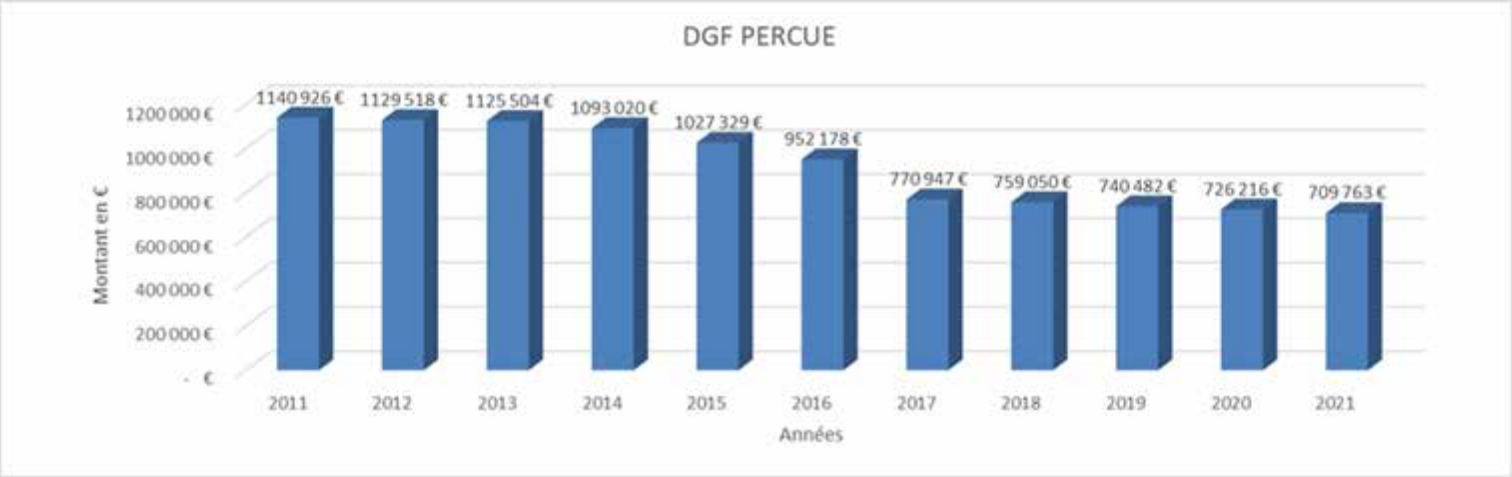

Aujourd'hui , les différentes décisions de l'état et notamment la réforme de la taxe d'habitation et la baisse permanente des dotations, entachent durablement l'autonomie des communes.

Aucune augmentation des taxes communales depuis 2014

Depuis le 1er janvier 2021, seuls les taux de taxes foncières bâti et non bâti, relèvent du pouvoir décisionnel des communes.

Taux communal voté pour 2021 :	**28,43 %**
dont part communale (taux inchangé depuis 2014) *Le taux moyen national est de 35,88 % en 2020* *Le taux moyen en Moselle est de 30,94 % en 2020*	**14.17 %**
dont part départementale transférée à la commune	**14,26 %**

Malgré ces contraintes, la municipalité n'a pas augmenté les taux des taxes locales depuis 2014, n'a jamais appliqué la taxe sur l'électricité et ne prélève aucun euro sur les excédents de la régie d'électricité, afin de lui permettre de consacrer son budget aux travaux de renouvellement et de modernisation du réseau.

Pour compenser la perte de fiscalité issue de la taxe d'habitation, l'Etat compensera les communes en leur transférant les recettes de la part départementale de la taxe foncière sur la bâti.

Ainsi en 2021, le taux de foncier bâti sera égal à la somme du taux foncier bâti communal (14,17 %) et du taux foncier bâti départemental de 2020 (14,26 %) soit 28,43 %.

Rappel du calendrier de la réforme de la taxe d'habitation (résidence principale)

2018 à 2020
Dégrevement pour 80 % des ménages :
- 30 % en 2018
- 65 % en 2019

→

2021 à 2022
Exonération progressive pour les ménages restant :
- 30 % en 2021
- 65 % en 2022

→

à compter de 2023
Suppresion de la taxe d'habitation

Le budget communal 2020 en quelques chiffres

Budget communal 2021 : 7 301 637 €
Dont Fonctionnement : 4 583 161 €
Dont Investissement : 2 718 476 €

Éxcédents 2020 : 1 497 135,35 €

Masse salariale : 1 278 773 €
(soit 38,43 % du budget de fonctionnement)
Remboursement du capital de la dette 2021 : 155 456 €
Contingent incendie : 80 596 €
Subvention aide sociale : 35 000 €
Gros Travaux :
- Gymnase Manara : 1 680 469 €
- Voirie : 373 749 €
- Écoles : 124 000 €

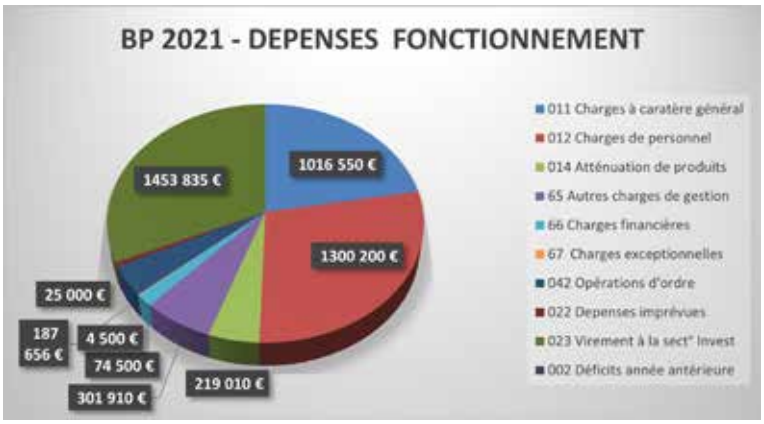

Au vu de ces éléments, notre capacité d'autofinancement a fortement augmenté ces dernières années et permet à la collectivité d'aborder le programme de rénovation du gymnase Manara avec sérénité.
La collectivité veillera toutefois à adapter ses travaux d'investissement en conséquence afin de ne pas pénaliser les projets futurs et notamment la réfection complète de la rue Joffre en 2024.

Paiement des factures en ligne

La ville de Clouange vous donne la possibilité de régler vos factures en ligne par carte bancaire à l'aide du service en ligne PayFIP.

À la réception de votre facture, vous pouvez vous acquitter des sommes dues par carte bancaire grâce à ce dispositif sécurisé, accessible 24h/24 et 7 jours/7. Cela vous permet de gagner du temps et d'éviter des déplacements.

www.tipi.budget.gouv.fr

PAYFIP

TRAVAUX

Réhabilitation de la rue Joffre

La municipalité se penche sur les travaux de réhabilitation de la rue Joffre depuis près de 2 ans. 2,6 Millions d'Euros consentis.

La rue Joffre, rue névralgique du centre-ville est fortement vieillissante, elle est confrontée à des problèmes conjugués, de circulation et de stationnement.

La ville a mandaté une assistance à maitrise d'ouvrage MATEC pour élaborer les premières études et arrêter le choix d'un maître d'œuvre. La première réunion de travail en mairie a permis de finaliser une esquisse des projets de réfection complète de la voirie, l'enfouissement des réseaux secs, la sécurisation du site, la recherche de stationnements supplémentaires, la rénovation des réseaux eaux potable et usées.

Début des travaux programmé :
2023 : Concessionaires de réseaux
2024 : Réfection de la voirie et sécurité

Anticipez le raccordement de votre maison au gaz

Le ministère de la Transition écologique a annoncé vouloir mettre fin à l'installation de nouvelles chaudières fioul en 2022.

L'objectif : accélérer la transition écologique en invitant les Françaises et Français à opter pour un appareil de chauffage plus respectueux de l'environnement.
De nombreuses alternatives existent !

Si vous optez pour le gaz, le raccordement doit être demandé par le propriétaire du bien au gestionnaire de réseau de distribution GRDF. Cet organisme est l'interlocuteur privilégié pour effectuer la demande, obtenir un devis et convenir d'un calendrier de réalisation des travaux.

Ce branchement devra impérativement être réalisé avant les travaux de réfection de la rue Joffre.

GRDF
SERVICE CLIENT
09 69 36 35 34
(7 jours/7 de minuit à 23h)
projet-gaz.grdf.fr

Poursuite du plan de rénovation des voiries

Consciente que les rues de la commune doivent constamment bénéficier de travaux d'entretien et de rénovation, la municipalité consacre chaque année un budget conséquent à la réfection de la voirie (décaissement, mise à niveau des tampons d'assainissement, pose d'un tapis d'enrobé...). En 2022, c'est l'impasse des Bleuets qui bénéficiera de ce rafraîchissement.

Rue Saint Henri
126 345 €

Rue Clémenceau
97 700 €

Rue du Paradis
Rue d'Alsace
31 267 €

Impasse des Primevères
44 123 €

École du Grand Ban
49 860 €

Nouveaux abribus
11 500 €

Gymnase du Grand Ban

Afin de répondre à la carence d'infrastructures sur la zone du Grand Ban, la municipalité a souhaité construire un nouveau gymnase, tant pour l'usage des enfants lors des activités scolaires, périscolaires, et centre aérés… que pour le monde associatif, en recherche de locaux en soirée et les week-ends.

Ce gymnase se veut adapté et fonctionnel avec une vraie utilité au quotidien. Il ne s'agit donc pas de faire un gymnase pour l'accueil de compétition mais bien un gymnase de proximité. Une belle réussite qui satisfait déjà un grand nombre d'usagers.

Montant des travaux :
816 448 €

Gymnase Manara

L'un des équipements les plus emblématiques de la vie Clouangeoise est en pleine transformation depuis le 3 mai 2021 ; les travaux seront terminés début 2022.

Construit en 1976, ce bâtiment constitue le centre névralgique du monde sportif et associatif de la commune. Il souffrait cruellement d'un manque de confort, de modernité, de lumière et de place et sa conception ancienne était très énergivore.
Si le bâtiment est encore loin de son aspect final, le nouveau gymnase ne sera pas seulement plus vaste et plus beau. Il s'insèrera dans la démarche de développement durable qui prévaut désormais dans toutes les réalisations municipales.

Montant des travaux :
1 680 469 €

Travaux dans les écoles

Les dernières grandes vacances scolaires ont été mises à profit pour réaliser un chantier important à la maternelle du Grand Ban. Il était devenu urgent de rénover les sanitaires qui dataient de la construction de l'école au début des années 70. Les travaux ont été confiés à la société CCS.

Désormais l'école bénéficie de toilettes modernes et adaptées aux normes en vigueur. Les photos "avant/après" parlent d'elles-mêmes :

Avant

Après

Montant des travaux : 66 841 €

À la maternelle du Centre, ce sont trois salles qui ont bénéficié d'une rénovation de leur sol par la société RIGGI. La bibliothèque et une salle de classe sont désormais dotées d'un revêtement de type confort ; la salle de motricité équipée du même produit profite en plus de l'incrustation d'un motif plus ludique.

Montant des travaux : 19 495 €

Travaux en régie des ateliers municipaux

Tout au long de l'année, 10 agents techniques sont à pied d'œuvre pour effectuer de nombreuses tâches relatives à l'entretien des locaux communaux, à la propreté de la ville et ses espaces verts, et aussi pour garantir la sécurité des usagers en hiver. Tous ces travaux sont effectués en régie, c'est-à-dire en interne, sans faire appel à des entreprises extérieures, impliquent un engagement quotidien, un savoir faire mais aussi des moyens matériels techniques diversifiés. Cette année notamment, la commune a investi dans une nouvelle balayeuse pour un montant de 108 000 €.

Nouvelle balayeuse

Créations d'espaces verts

Marches de la Mairie

Pose d'un grillage

Entretien du stade

Déneigement

Démarches de travaux et d'urbanisme

En parcourant la ville, nous nous sommes rendu compte que beaucoup de travaux **nouveaux ou anciens** n'avaient pas été déclarés. Nous voulons informer tous les Clouangeois de l'obligation de se mettre en conformité avec la réglementation du code de l'urbanisme.

Si vos travaux datent de plus de 10 ans, vous êtes dispensés de déclaration, sous réserve de le prouver. Vous souhaitez entreprendre ou régulariser des travaux, vous devez donc faire une **demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux**.

La non-déclaration de vos travaux par un PC ou une DP est une infraction au code de l'urbanisme et considérée ***comme une fraude***.

Vous vous exposez à :

- ***Une amende allant de 1 200 € à 6 000 € du m² (article L.480-4 du Code de l'urbanisme)***
- ***Une mise en conformité des constructions (article L.480-14 du Code de l'urbanisme)***
- ***La démolition totale des constructions***
- ***L'arrêt immédiat des travaux.***

TRAVAUX	AUCUNE DEMANDE	DÉCLARATION PRÉALABLE	PERMIS DE CONSTRUIRE
Construction nouvelle	**- 5m²**	**+ 5 et inf. à 20m²**	**+ 20m²**
Modification de l'aspect extérieur de la maison	• Ravalement à l'identique (dans les mêmes teintes) • Réfection toiture à l'identique • Remplacement des menuiseries et ouverture à l'identique	• Ravalement avec changement de couleur ou isolation extérieure • Changement ou mise en peinture des fenêtres, portes, volets... • Modification de façade ou de toiture : lucarne, fenêtres, châssis,... • Rehaussement de la toiture	
Extension de l'existant (véranda, surélévation...)	**- 5m²**	• Extension **+ 5 et inf. à 40m²** • Panneau photovoltaïque, abri de jardin, serre, auvent, préau, loggia, pergola, garage...	**+ 40m²**
Changement de destination		• Garage en pièce habitable / commerce...	• Modification de la façade ou des structures porteuses • Fenêtre de toit avec création de surface habitable
Construction terrasse	• Terrasse de plain-pied par rapport au terrain naturel • **- 5m²** réhaussée	• Terrasse **+ 5m²** réhaussée	
Piscine	• gonflable de **- 10m²** pour une durée de moins de **3 mois**	• Non-couverte **+ 10m²** et inf. ou égal à 100 m² • Gonflable de **+ 10m²** ou pour une durée de plus de 3 mois • Fixe	
Clôture	voir réglementation dans le PLU du site de la Mairie (www.clouange.fr/plu.php)		

URBANISME

CONCEPT IMMO, ISOLBAT, M2 PROMOTION
ont accompagné notre ville dans son développement.
Quatre projets ont ainsi vu le jour ou seront très prochainement terminés.

Ces opérations de logements permettent de répondre aux contraintes de la loi SRU en matière de logements sociaux et apportent une offre supplémentaire, ouverte à la location mais aussi à l'accès à la propriété.
Une résidence aux Terres Rouges est également réservée et adaptée aux séniors.

Impasse de la Source
Lotissement Clos de la Fontaine

VENDUES

À la vente :
12 maisons individuelles
VILOGIA
0 811 880 123
accession@vilogia.fr
www.vilogia-premium.fr

À la location :
• 6 maisons type T4
• 9 logements collectifs
- 5 logements type T2
- 4 logements type T3

MOSELIS - 03 87 55 75 00
www.moselis.fr

Rue Joffre

À la location :
37 logements
VILOGIA
09 69 37 36 35

12 logements type T2
18 logements type T3
7 logements type T4

VENDUES

À la vente :
11 maisons
individuelles
ISOLBAT

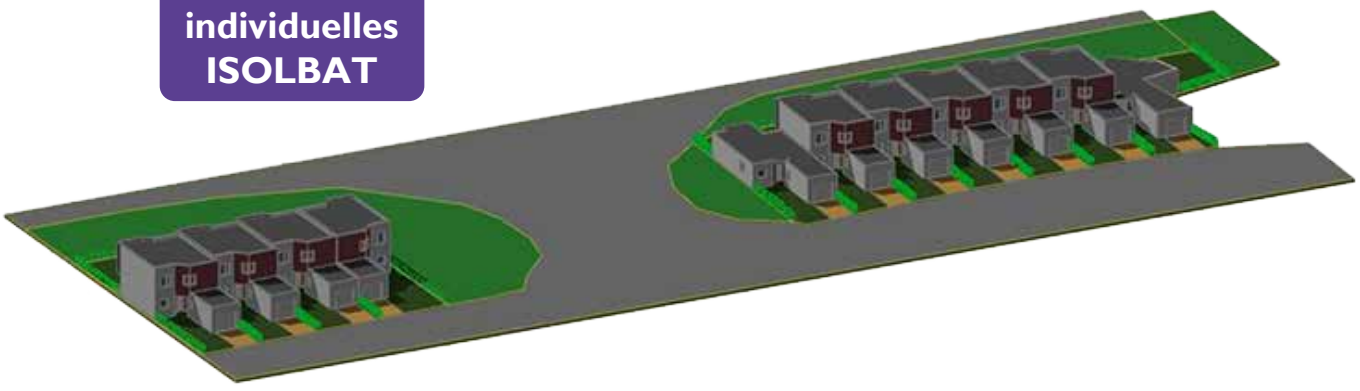

Les Terres Rouges

À la location :
90 logements :
44 logements collectifs
28 logements séniors
18 pavillons

44 logements collectifs :
16 logements type T2
23 logements type T3
5 logements type T4

28 logements seniors :
8 logements type T2
20 logements type T3

18 pavillons :
8 pavillons type T4
10 pavillons type T5

Office public de l'habitat
Metz Métropole
Amandine GILLET : 06 42 79 75 86
amandine.gillet@ophmetzmetropole.fr
Claire FRANTSCHI : 06 18 05 70 56
claire.frantschi@ophmetzmetropole.fr

Concept Immobilier

Tél : 03 82 58 93 93

Mikaël RUSCONI : 06 47 24 70 59

mikael@conceptimmobilier.fr

Laetitia KONDERLA : 06 47 24 71 58

laetitia@conceptimmobilier.fr

HCC Construction

Sofian GHOMARI : 03 87 74 23 24

sofian.ghomari@hcc57.fr

ENVIRONNEMENT

Dépôts sauvages

La propreté de l'environnement et de la commune est l'affaire de tous

Certaines personnes indélicates se débarrassent trop souvent, de leurs ordures ménagères ou d'objets divers, au lieu d'utiliser les containers de déchets ménagers individuels et de tri sélectif, les points d'apport volontaire mis à leur disposition ou les déchèteries.

Ces actes d'incivilité portent atteinte à la salubrité, à l'environnement, à l'image de la commune et représentent un coût pour la collectivité car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques de la ville.

Nous informons les auteurs de ces incivilités qu'ils s'exposent à des amendes de 450 € à 1500 € et / ou à des frais d'enlèvement des déchets variant de 135 € à 1500 € selon le cubage.
Les services communaux exploiteront systématiquement les images issues de la télésurveillance.

Faisons tous un effort pour protéger notre commune et notre cadre de vie.

Dépots sauvages aux Terres Rouges

Ramassage sur 1 an des canettes par les services techniques de la ville

Gestion des animaux en divagation

La gestion des animaux en divagation est une obligation pour le maire d'une commune. Un service de fourrière est donc nécessaire pour accueillir ces chiens et chats.

La ville de Clouange dispose d'une convention avec le SMIVU (Syndicat Mixte Inter-départemental à Vocation Unique) fourrière du Joli Bois à Moineville (54) auquel elle règle une cotisation annuelle.
La fourrière est un service public qui assure la prise en charge,la garde et l'entretien des animaux recueillis ou saisis. Ils sont restitués aux propriétaires si l'animal est identifié après règlement par le propriétaire des journées et/ou nuits d'hébergement.
À la suite de nuisances liées à la prolifération des chats errants dans la commune et à la demande des habitants, la ville de Clouange signale à la fourrière de Moineville les chats libres (sans propriétaire identifié) afin qu'elle puisse les capturer pour les faire stériliser et identifier au nom de la ville avant de les relâcher sur leur lieu de vie.
Avoir un animal est un acte de générosité mais également un acte responsable.

Nous vous rappelons que l'identification des chiens, chats et furets est obligatoire et que la stérilisation est fortement conseillée.

SÉCURITÉ

Police municipale mutualisée

Dans un souci de répondre aux attentes de leurs habitants en matière de sécurité des personnes et des biens, les communes d'Amnéville, Clouange, Mondelange et Richemont, ont décidé de se doter d'un service de Police Municipale mutualisé par la mise en commun de leurs effectifs, depuis le 1er janvier 2018.

Quel est le rôle de la police municipale ?

Le rôle de la police municipale consiste à améliorer la qualité de vie de ses administrés et des personnes présentes sur son territoire ; en cherchant à faire respecter les règles de bonne conduite, à maintenir le bon ordre et à réduire le sentiment d'insécurité.
Son action, fondée sur la prévention et la proximité, amène la Police Municipale à être très présente sur le terrain, pour sanctionner, lorsque cela s'avère nécessaire, mais surtout pour rassurer, prévenir, échanger, sensibiliser, veiller sur l'espace public et assurer la tranquillité. Elle joue ainsi un véritable rôle de facilitateur au service des maires et de la population.

Jéremy

La police municipale mutualisée, qu'est-ce que c'est ?

La police municipale mutualisée présente, par une mise en commun des outils et des moyens, une solution pour de nombreuses communes, petits villages, qui ne peuvent pas, seuls, se permettre d'employer des agents. Elle offre ainsi un service supplémentaire aux 4 communes adhérentes qui conservent leur pouvoir de police.

Quelles actions ?

Nos 12 agents parcourent le territoire à la rencontre des habitants, commerçants ou usagers, répondant aux demandes des élus, menant des actions de prévention avec les écoles, ou avec la sécurité routière, encadrant la surveillance des festivités. Ils participent à la lutte contre les incivilités mais aussi contre la délinquance et la criminalité, notamment en recueillant des informations pour aider la gendarmerie à progresser dans ses enquêtes
La police municipale est engagée dans la protection de l'environnement, étant particulièrement attentive aux dépôts sauvages, brûlages, et autres actions pouvant atteindre à notre cadre naturel.

Retrouvez tous les arrêtés de police de la commune sur notre site internet à la rubrique Services / Police & Civisme

Vidéosurveillance

La municipalité a mis en place en 2017 une première série de 26 caméras de vidéoprotection, afin d'enrayer les faits délictueux et les incivilités récurrents dans certains secteurs de notre commune.

Les résultats ont été probants dans la mesure où les dégradations et incivilités sur les bâtiments publics ont nettement diminué et certaines affaires de dégradation ont pu être résolues grâce à la vidéoprotection. Certaines manifestations ou débordements survenus lors de l'Euro de football ont pu être endigués.

Ainsi confortée par ces résultats et fortement soutenue par les services de l'État, la municipalité a déployé une seconde série de caméras en 2020, portant son nombre à 30 caméras fixes, comprenant des caméras à 180 degrés ou modulables, ainsi que pour la lecture de plaques d'immatriculation.
Une 3ème série sera envisagée pour couvrir les nouveaux lotissements.

Le système est sécurisé et l'accès aux images enregistrées est strictement règlementé et limité.

Les angles de vue des caméras ne portent que sur le domaine public et les éventuelles parties de bâtiments privés qui seraient dans leur champ de vision sont totalement floutées et verrouillées afin de garantir le respect de la vie privée.

Pose de la fibre optique

Caméra 180 degrès

Caméra pilotée

Civisme et bon voisinage

"Il ne peut y avoir de droit pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter"

Pour la bonne entente entre voisins, nous vous rappelons de respecter quelques principes de civisme :

- L'utilisation de machines bruyantes (tondeuses, tronçonneuses, etc...) : Respectons le repos de nos voisins en adaptant l'utilisation des engins et appareils bruyants aux horaires en vigueur : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 13h à 19h le samedi et de 9h à 12h les dimanches et jours fériés.
- Informez vos voisins lorsque vous faites une fête de famille ou lorsque vous avez un chantier exceptionnel
- Évitez les tournées inutiles de mobylettes et autres scooters sur la voie publique
- Les chiens ne doivent pas souiller les trottoirs, espaces verts publics, stades et parkings par leurs excréments (arrêté municipal N°60/2018) ni gêner les voisins par leurs aboiements.
- Ne rien jeter sur la voie publique (papiers d'emballage, canettes, mégots, bouteilles) : rien n'est plus simple que de les jeter dans les poubelles prévues à cet effet.
- Le brûlage de déchets à l'air libre, y compris les déchets verts, est strictement interdit dans tout le département. Les déchets peuvent être apportés directement en déchèterie.
- Chaque riverain doit tailler les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées pour ne pas gêner la visibilité des automobilistes et la circulation des piétons.

En cas de différend avec un voisin...
La première chose à faire est d'essayer de trouver une solution amiable.
N'oubliez pas que si le ton monte, la situation s'aggravera
mais votre voisin continuera d'habiter à côté de chez vous.

Conciliateur de justice

Avant d'entamer des procédures en justice, pensez à solliciter l'aide du conciliateur.
Garder toutefois toujours à l'esprit qu'il est de l'intérêt de chacun, de maintenir des bons rapports entre voisins. Indulgence et communication règlent en général la majorité des conflits.

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends (MARD), souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire "valeur de jugement".

Rapide | **Gratuit** | **Sans aléas** | **Droits préservés** | **Accord officiel**

Pour plus d'informations : www.conciliateurs.fr

Une permanence mensuelle a lieu chaque 1er vendredi du mois en mairie par M. SOUCHET, de 9h à 11h.
Prenez rendez-vous au **03 87 67 02 37**
Toute réclamation devra faire l'objet d'un rapport circonstancié écrit, transmis à l'adresse suivante :
serge.souchet@conciliateurdejustice.fr

VIE SCOLAIRE

Sectorisation scolaire

Les évolutions démographiques et urbaines nécessitent une analyse constante et des ajustements réguliers de la carte scolaire, afin de garantir de bonnes conditions d'accueil pour les enfants (sécurité, bien-être et confort de travail) en veillant à l'adéquation entre les effectifs et la capacité d'accueil des locaux scolaires.
Une réflexion s'est portée à cet effet au regard des nouveaux ou futurs projets immobiliers sur le territoire : la nouvelle sectorisation, a pris effet au 1er septembre 2021.

Afin de ne pas bouleverser le fonctionnement des écoles et les organisations familiales, sa mise en œuvre sera progressive. Ces dispositions ne concerneront par conséquent, que les nouvelles inscriptions dans le respect des fratries.

Écoles du Centre

École Maternelle du Centre : 54 rue Clémenceau - Située Place du marché

École Élémentaire du Centre : 1 rue Joffre - Située à l'arrière de la Mairie

Boucle de l'Europe, Clémenceau, Colombier, Foch (jusqu'au n°81), Grotte, Jean Burger, Jeanne d'Arc, Joffre, Langgöns, Leclerc, Maréchaux, Orne, Saint Henri, Source (Clos de la Fontaine), Stade.

Écoles du Grand Ban

École Maternelle du Grand Ban : 9 rue du Paradis

École Élémentaire du Grand Ban : 6 rue du 4 Septembre

Abbé Pierre, Acacias, Alsace, André, Belle Fontaine, Bleuets, Bouleaux, Capucines, Charmes, Château d'eau, Coudriers, Croix, Croix Prolongée, Deux Bans, Docteur Job, Dupont, Forêt, Foch (à partir du n°82), Iris, Jacob, Jardins, Joli Bois, Lilas, Lorraine, Merisiers, Muguet, Palissades, Paradis, Pervenches, Peupliers, Poincaré, Poiriers, Pommiers, Prés, Primevères, Rond-Point Super U, Roses, Ruisseau, Saint Nicolas, Sarments, 4 Septembre , Tilleuls, Vallon, Vergers, Verlaine, Violettes.

École Maternelle du Centre

Du 24 juin au 6 juillet 2021, en respectant un protocole sanitaire bien précis, l'école maternelle du Centre a invité les parents des élèves des 3 classes, à venir admirer les œuvres réalisées durant ces deux dernières années…
Ils ont pu découvrir :

Une magnifique mosaïque faite au cours du déconfinement

À gauche, un tableau inspiré de Roméro Britto. À droite, la Belle au Bois dormant- Tapisserie.

Travail autour du BAUHAUS en classe des Grands

Travail en volume

École Élementaire du Grand Ban

Journée nationale de la laïcité

Dans chaque classe, les enseignants ont appris aux élèves le chant "liberté, égalité, fraternité" ainsi qu'une chorégraphie. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que petits et grands se sont mobilisés pour participer à cette journée.
Le jour "J", les cent élèves de l'école se sont retrouvés dans la cour et se sont produits, tous ensemble, devant leurs enseignants.
Par ailleurs, de nombreux temps d'échanges ont eu lieu dans chaque classe, afin que chacun comprenne et s'exprime sur ce que représente la laïcité.
Une production a clos cette action : des cocardes et des mains avec des messages des élèves ont été réalisées et accrochées au sapin, (qui est devenu le "sapin de la laïcité") et aux arbustes de la cour, qui ont été pour quelques jours, "les arbustes de la laïcité"

Carnaval

Tous les élèves et les enseignants de l'école se sont déguisés pour Carnaval.
Un moment festif où les supers héros, princesses, clowns, fées, pirates ont défilé dans la cour, devant l'ensemble des élèves et enseignants réunis pour l'occasion, avant d'entamer la danse finale !

Décoration de nichoirs

En partenariat avec les services techniques de la ville, tous les élèves de l'école ont peint une quarantaine de nichoirs… Ils y ont mis tout leur cœur ! Ces nichoirs ont été placés par les agents municipaux dans les rues de Clouange… Les avez-vous repérés ?

Des plantations à l'école

Les élèves ont eu la joie de pouvoir admirer leurs bacs très fleuris et colorés, dans la cour de l'école. En automne, les élèves des classes de CP, CE1 et CE2, en collaboration avec les services techniques de la ville, ont planté des bulbes…

C'est avec beaucoup de fierté que les élèves ont vu de magnifiques tulipes sortir de terre.

Des défis sportifs

Dans le cadre de la promotion des JO, les comités sportifs mosellans ont proposé aux élèves différents défis sportifs. Les élèves du Grand Ban ont participé aux défis basket et course, dans la cour de l'école avec beaucoup d'enthousiasme.

Des galets voyageurs

Tous les élèves de l'école ont peint et décoré de jolis galets, qu'ils ont ensuite déposés dans les rues de la ville…

Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes est ouvert tous les vendredis soir de 16h30 à 20h30 aux adhérents, pour les collégiens (11 ans) et lycéens clouangeois ou villes voisines **en accès libre en présence de 2 professionnels qualifiés de l'animation**. C'est un lieu qui propose différents équipements : espace convivial, babyfoot, table de ping-pong, console de jeux, mangas, BD, jeux de société, télévision, enceintes en respectant un volume sonore raisonnable. C'est aussi un lieu propice aux projets où les jeunes peuvent trouver un appui technique auprès des animateurs.

Des activités plus structurées sont proposées tout au long de l'année : sorties, ateliers, projets jeunes, séjours, cuisine ou pâtisserie...

L'équipe pédagogique accorde de l'importance au fait que les jeunes soient acteurs du choix des programmes des vendredis soirs. Ce sont eux qui font des propositions d'activités, de séjours etc… et les animateurs les accompagnent pour les réaliser. Voici ce qui a été réalisé sur l'année 2020/2021.

Soirée "Anniversaire"

Tournoi Crash Team Tacing

Sortie Laser Max + Mac Do

Mug Cake Party

Soirée Sans Valentin

Tournoi JUMP FORCE

Soirée Casino

Goûter de la rentrée

Rallye photo

On décore un mur en Pixel Art

Expériences Scientifiques

Soirée Blind Test

Soirée COSPLAY

Sortie Patinoire + Mac Do

Film Thriller + Pop-Corn

Soirée Multi crêpes Party

BOUM V.I.P.

Soirée Croque-Monsieur

Soirée Jeux de société

Sortie Ciné + Mac Do

CCAS

Réhabilitation de la résidence Marie d'Agréda

Montant des travaux :
Ascenseurs : 242 610 €
Salles de bains : 471 488 €
Chaudières : 21 040 €
Toiture : 13 000 €
Électricité : 6 500 €

Chaque année depuis 2014, la municipalité entreprend une campagne systématique de rénovation et de rafraichissement des appartements libres avant leur mise en location.

Les objectifs affichés consistent bien naturellement, à améliorer le confort de nos séniors et tenter de leur apporter un cadre de vie agréable et de mettre à leur disposition des aménagements adaptés.

Les travaux 2021 / 2022 confirment encore un peu plus cette démarche :

- Changement et remplacement des ascenseurs.
- Rénovation de toutes les salles de bain, comprenant entre autres, la pose d'une douche à "l'italienne" (sans contre marche).
- Remplacement des chaudières du foyer.
- Toiture de la salle de restauration.
- Travaux de mise en conformité électrique.

Défibrillateur

La résidence Marie d'Agreda a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Cet équipement est indispensable pour sauver la vie des résidents, ainsi que celles de leurs familles et nos collaborateurs.

Installation d'une pergola à la résidence

Le foyer vient de s'équiper d'une pergola afin d'accorder à ses résidents un lieu de détente et de rencontre supplémentaire en plein air, et ainsi leur permettre de profiter de l'été.
Il ne reste plus qu'à attendre l'arrivée des beaux jours !

Livraison de repas chauds

La résidence autonomie de Clouange propose aux personnes de plus de 60 ans résidant à Clouange et alentours, la livraison de repas à domicile ou le retrait sur place.

L'équipe de cuisiniers

Pour tout renseignement, merci de contacter le 03 87 67 66 51 ou par mail : fpa@clouange.fr

Le portage à domicile est possible grâce au soutien du Conseil Départemental de la Moselle et de la CARSAT.

Normes HACCP

La Résidence Marie d'Agréda se distingue tous les ans par la régularité de ses résultats remarquables.

Chaque année, un audit est réalisé par un organisme extérieur, afin de contrôler le respect des modes opératoires et le respect des normes d'hygiène alimentaire.

Note 2020 : 98 /100

ATTESTATION HYGIENE ALIMENTAIRE

Note 2021 : 99/100

Atelier Art-Thérapie

Les séances d'art-thérapie ont repris, depuis le mois de juin, sous couvert d'un protocole sanitaire strict, pour la plus grande joie des résidents du foyer Marie d'Agréda. Les séances d'art-thérapie proposées permettent d'exprimer ses émotions, de dépasser ses difficultés personnelles, d'apaiser ses angoisses mais surtout de passer un bon moment de convivialité. Les séances s'articulent autour de l'Art et proposent, aux participants, un large choix d'activités ludiques et créatives telles que la peinture sur porcelaine, le modelage sur argile, la création d'oeuvres participatives...

Distribution de bons d'achats

Le Centre Communal d'Action Sociale de Clouange octroie à l'occasion des Fêtes de fin d'année un bon d'achat aux administrés percevant le RSA (Revenu de Solidarité Active) ainsi qu'aux personnes de moins de 65 ans titulaires d'une carte d'invalidité (80 %). Ces administrés sont priés de venir en mairie munis du dernier document l'attestant, afin de se faire inscrire, avant le 31 décembre.

Registre communal des personnes fragiles et isolées

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (fortes intempéries, épidémies, etc.), un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).
Ce registre a pour finalité de permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.
Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, n'hésitez pas à contacter la mairie qui suivra avec attention chaque situation.

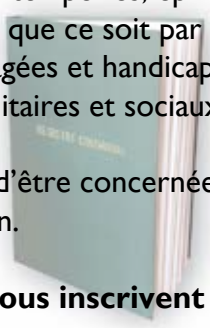

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services municipaux afin qu'ils vous inscrivent dans le registre des personnes fragiles isolées.

MONDE ASSOCIATIF

Tennis de table

L'équipe de pongistes (sur la droite du podium) a terminé pour sa première participation, à la 3ème place du Raid Rombas Express 2021 !
Les jeunes sportifs ont ainsi pu découvrir plusieurs sports et épreuves, loin de leur discipline de prédilection.
Quatre jours de franche camaraderie, dans une ambiance joyeuse et conviviale, organisés par une équipe efficace et impliquée.
Le comité du Tennis de table de Clouange qui a pris en charge l'organisation des épreuves dans le court de tennis (Gymnase Manara en travaux), remercie à cet effet les responsables de la manifestation pour avoir permis à ses jeunes de participer à ce Raid Express.
Nous vous rappelons que les entraînements ont lieu le mercredi de 17h à 20h et le vendredi de 19h à 22h, y compris en période de vacances scolaires.

Club de Scrabble

Vous aimez jouer au scrabble ?
Vous aimez découvrir de nouveaux mots ?

Venez découvrir le scrabble club de Clouange tous les mardis à 19h15 (début de la partie à 19h30) à l'annexe sociale. On y joue le scrabble en version duplicate ! Mais quèsaco ? Chaque joueur possède une grille individuelle et possède les 7 mêmes lettres. Le but : vous avez trois minutes pour trouver la meilleure solution de la grille du jeu. Un arbitre vous donnera la meilleure solution et c'est reparti pour un tour. Contrairement à la version classique, tout le monde a les mêmes chances !

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter madame la présidente Sylvine GISMONDI au 06 17 74 66 33.

Association USEP du Grand Ban

L'association USEP du Grand Ban, emmenée par son dynamique président Michel PETERLE, œuvre depuis de nombreuses années pour les élèves de l'école élémentaire du Grand Ban…

De nombreuses actions sont proposées aux élèves : participations à des manifestations sportives, conférences audiovisuelles, sorties cinéma, fête de la musique, achats de livres, vernissage de l'exposition d'arts, etc…

Afin de financer tous ces projets, l'association organise plusieurs manifestations, qui rencontrent un vif succès :

- son traditionnel moules frites
- ses vide-greniers

BLE Radio

Créée en 2016, BLE Radio est une radio généraliste associative qui s'intéresse à la Lorraine et à son actualité. Ses locaux sont situés Rue Leclerc à Clouange dans le bâtiment qui accueille également la bibliothèque municipale et la ludothèque.

Pour sa rentrée et le lancement de la saison 2021-2022, BLE Radio a fait le plein de nouveautés. Si vous pouvez toujours suivre en direct sur le site internet et sur Facebook les émissions incontournables des années précédentes comme "Lorraine Foot", "BLE Motors", "Les Routes du Rock" ou encore "Une Nuit en Enfer", de nouveaux programmes ont fait leur apparition, comme "MédiaZap", une émission consacrée à l'actualité des médias et des séries télé. BLE Radio a également lancé une application sur Android et sur Apple. Vous pouvez la télécharger gratuitement sur Google Play et sur l'App Store !

Envie de découvrir l'univers si particulier de la radio, de contribuer à des émissions ou de proposer votre propre concept ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous recherchons des animateurs et des chroniqueurs. BLE Radio vous donne votre chance ! Nous souhaitons par exemple lancer une nouvelle émission consacrée au sport lorrain (handball, rugby, hockey, tennis, athlétisme, etc.) et une émission d'actualités locales (infos, évènements, découvertes, etc.). Toute proposition est la bienvenue et sera étudiée. Aucune expérience de radio n'est exigée. Nous vous formons et nous vous accompagnons.

Gymnastique volontaire

La Gym de Clouange est toujours là, sans doute différente, toujours innovante. Après avoir vécu 2 confinements, 2 reprises bousculées en 3 saisons, un changement de gymnase, une équipe modifiée au niveau du comité, nous nous sentons plus forts que jamais ! L'éloignement nous a conforté dans notre fonctionnement, quand on ne pouvait pas se voir on s'appelait on s'envoyait des sms, on faisait des vidéos. Les instances fédérales, le conseil départemental, la municipalité, nous ont accompagné.
La gym de Clouange a proposé des cours en vidéo, des cours en extérieurs dès que cela a été possible.
Depuis le 6 septembre dernier, nos licenciés sont revenus et reviennent encore chaque jour, même si des horaires ont été modifiés, avec les contraintes sanitaires que nous connaissons tous et que nous avons mis en place dès juin 2020.
On se reconnait au travers de nos yeux quand on arrive en salle et puis c'est parti, musique, renforcement musculaire, full dance (assimilé zumba), stretching avec Carole et Emilie, nos animatrices salariées. Venez nous rejoindre au gymnase du Grand Ban. Vous trouverez notre planning sur la page Facebook "Gym volontaire Clouange".
Le comité : Louise, Patrice, Laetitia, Brigitte, Nicole, Martine, Valérie, Esther et Nuria vous disent à bientôt !

Facebook :
Gym volontaire Clouange

Tél. : 06 08 96 71 04
06 60 67 39 87

Cercle "Mémoire de Clouange"

2020-2021… Triste millésime que nous ne souhaitons plus revoir.....
Le Cercle "Mémoire de Clouange", comme bon nombre d'associations, s'est retrouvé condamné à cesser ses activités en présentiel.
Malheureusement, durant cette période, nous avons enregistré un nombre de décès très important parmi nos lecteurs adhérents.
Nos assemblées générales et manifestations prévues ont dû être annulées ou seront peut-être, pour certaines, reportées.
Aucune publication n'a été éditée et aucune cotisation n'a été demandée pour 2020 et 2021.
Seul point positif à retenir :
Le nombre de réponses que nous avons pu fournir à des interrogations téléphoniques d'anciens clouangeois qui semblaient en cette période, si étrange se souvenir de leurs origines.
À présent, le "chantier" devrait pouvoir se remettre en route et il nous faut retrouver nos marques afin de continuer à faire revivre la "Mémoire de Clouange", peut-être sous des formes différentes.
Nous profitons de cet encart pour lancer un appel à celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre et poursuivre cette activité avec nous.
Ce qui est consultable et exploitable à nos permanences du jeudi après-midi à notre local Maison des Associations (1er étage) de 14h à 16h (ou sur rendez vous)

Iconographie locale importante
Bibliothèque régionale
Consultations Généalogie
Archives diverses
Revues de presse

Facebook :
Cercle Mémoire de Clouange

Tél. : 06 38 01 16 45

Confrontées à des situations inédites en raison de la crise sanitaire, la grande majorité des activités du monde associatif ont fait l'objet d'annulation en 2020 et 2021.

Or la vie associative est un des piliers fondamentaux de notre bien vivre ensemble.

Au sortir de la crise, nous aurons besoin de toutes les forces vives du monde associatif pour renouer le lien et retrouver la chaleur humaine qui nous a tant manquée.

CULTURE - COMMUNICATION

Outils de communication

Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles.

N'hésitez pas à consulter les supports de communication mis à votre disposition :

- Le Bulletin Municipal distribué dans tous les foyers, source d'actualités et d'événements d'ordre municipal ou associatif.
- Un dépliant d'informations pour les nouveaux arrivants.
- Une newsletter mensuelle, à laquelle vous pouvez vous abonner en un clic, qui propose tous les événements "Culture et Loisirs" de notre ville.
- Deux panneaux lumineux qui diffusent une information immédiate et rapide à caractère municipal et associatif.
- Un site internet et une page Facebook, **actualisée toutes les semaines** qui diffusent les dernières actualités communales et des villes voisines, mais aussi des informations nationales (Covid, recrutement, alertes météo…).

Le Service Communication de la commune s'est doté de nombreux atouts pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

Ville de Clouange

Bibliothèque municipale
Un lieu de rencontre et de partage

**Depuis 25 ans, la commune possède une bibliothèque au cœur de la ville...
Chacun peut y trouver son bonheur : romans, policiers, romans terroirs, science-fiction, documentaires, magazines, albums, BD, ... Tous les styles sont représentés !**

Chaque année en collaboration avec le Département, la bibliothèque profite d'événements ponctuels comme Moselle déracinée, Lire en fête, Esprits livres, Noëls de Moselle pour proposer des semaines d'animations culturelles.

Bien sûr il ne faut pas oublier les animations de la bibliothèque proposées régulièrement au cours de l'année : Carnaval, Halloween, La chasse aux œufs, des ateliers créatifs, des temps d'accueil du public spécifiques, soirées jeux de société, le club de lecture, ...

Accueillir avec le sourire, être à l'écoute, faire de la bibliothèque un lieu convivial, un lieu de vie reste une de nos priorités.

Face à la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, la bibliothèque a su s'adapter et a mis en place de nouvelles possibilités d'accès à la lecture pour mieux accompagner nos lecteurs à distance.

Grâce aux ateliers numériques à distance de la DLPB, la bibliothèque et ses lecteurs seniors ont pu participer au mois de novembre 2020 à l'atelier de Hélène Koenig, "La boîte à chanson".

Club de lecture

Au mois de décembre, faute de pouvoir accueillir des groupes au sein de la bibliothèque, la bibliothécaire s'est déplacée dans les locaux du Périscolaire pour permettre aux enfants de réaliser les décorations de Noël et conserver un peu de magie en cette période de l'année.

Noël au périscolaire

En 2021, les premiers anniversaires ont pu être organisés ainsi que l'incontournable carnaval. La vie culturelle a repris, avec une pause lors d'un troisième confinement au mois d'avril. Les enfants du Périscolaire ont participé au concours Mosel'Lire et ont travaillé sur le projet artistique sur le thème "Recyclage". Au mois de juillet, la ludothèque vous a fait découvrir le jeu Kingdomino et la lecture-atelier "Spécial Dinos" a transporté les enfants dans un monde perdu.

Carnaval

Projet artistique

Nous vous donnons rendez-vous pour encore plus d'aventures, de moments conviviaux et nous vous accueillerons avec un grand plaisir dans notre bibliothèque. N'hésitez pas à suivre les informations et les nouveautés de la bibliothèque sur sa page Facebook : Bibliothèque de Clouange

Alors, si vous aviez peur de passer le pas de la porte, n'hésitez plus : l'inscription est simple !

Infos pratiques :
2A rue Leclerc, 57185 Clouange
bibliotheque@clouange.fr - 03 87 67 23 54

Mardi :		**14h – 17h**
Mercredi :	**10h – 12h**	**14h – 17h**
Vendredi :		**14h – 17h**
Samedi :	**10h – 12h**	**14h – 17h**

Inscriptions :
Gratuite pour les – 18 ans
Clouangeois : 7,50 €
Extérieurs : 12 €

Conditions de prêt :
Durée du prêt : 31 jours
Nombre de livres par prêt : 4 livres

La ludothèque municipale est un lieu culturel qui met à disposition des jouets, des jeux de société et qui permet de partager de bons moments en famille, entre amis, ...

Depuis 2020, il est possible d'organiser des anniversaires à la ludothèque, encadrés par une animatrice. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !

Jeux de société

Fête d'anniversaire

École de musique

Nous venons de vivre deux années scolaires très difficiles.

De mars à juin 2020, le conservatoire a été fermé et nos élèves n'ont pu bénéficier des cours auxquels ils pouvaient prétendre.

Dès le mois d'octobre 2020, nous avons été à nouveau confinés, mais la municipalité a décidé de maintenir ce service en adoptant un protocole sanitaire contraignant.

Nous avons pu alors, assurer la majorité de nos cours de musique en présentiel en respectant évidemment toutes les consignes de sécurité et les gestes barrière imposés.
La pratique de la danse a été associée, à ce moment, aux disciplines sportives et nous avons été obligés d'arrêter ces cours. Les professeures ont proposé en contre partie plusieurs stages de rattrapage en été.
La rentrée musicale et chorégraphique 2021-2022 se présente sous un bien meilleur jour mais nous constatons quand même une baisse significative de fréquentation de notre établisement.
Dans le souci de conforter notre mission d'enseignement, nous souhaitons vous présenter notre structure et peut-être vous convaincre de nous rejoindre pour la pratique d'une des disciplines enseignées à Clouange.

Laura CARBONE-ZAINO - Formation musicale

Mes cours sont construits dans une approche corporelle et sensorielle avec du chant, des danses parfois et même l'instrument de l'élève. Ce qui est bien, c'est qu'au départ nous avons tous le même instrument, notre corps...
À travers la respiration, le mouvement aussi, l'élève prend conscience de sa propre pulsation interne et développe son ressenti. Ce sont les ingrédients essentiels à la pratique musicale. Bien évidemment les bases de lecture de notes ainsi que la compréhension des rythmes et la théorie ne sont pas oubliés.
Les cours se déroulent dans le partage et le plaisir.
L'échange des connaissances, comme l'histoire de la musique, la culture musicale des différentes éthnies dans le monde, sont très importants. Apprendre le solfège, c'est mieux comprendre la musique et permet le partage avec les différents instruments de l'orchestre.

Céline ZIMOCH - Professeur de violon

Professeur de violon à Clouange, j'enseigne mon instrument depuis plusieurs années auprès des enfants dès l'âge de 5 ans mais aussi auprès des adultes.
Le violon est un instrument fascinant où chacun peut s'exprimer de manière personnelle.
Dotée d'une grande expérience , de patience et beaucoup de créativité, les cours se déroulent de manière ludique, dans la bonne humeur et surtout dans le partage de la musique.

Laura CARBONE-ZAINO - Professeur de piano

Enseigner et jouer du piano est pour moi une véritable passion.
Nous abordons l'instrument par la découverte du clavier avant tout. L'indépendance des mains et surtout la synchronicité entre elles.
L'apprentissage des deux clés principales (sol et fa) se fait dès le premier cours; ensuite il faudra travailler gammes, accords et arpèges en insistant sur la beauté du son, le toucher, les nuances et les différents phrasés.
Jouer avec ses moyens mais surtout avec son cœur...
Aimez votre instrument quel qu'il soit, il vous le rendra.

Muriel MAZAS - Professeur de guitare classique

Au sein de l'école de musique de Clouange, enfants et adultes peuvent s'initier à la pratique de la guitare classique. Les cours donnés individuellement abordent l'apprentissage des bases de la guitare classique mais également celles de la guitare électro acoustique. Notes, accords, technique des mains amèneront les élèves à progresser, tout en suivant le rythme de chacun. Afin de parfaire cette évolution technique, les élèves travailleront des morceaux de différents styles, en respectant leurs goûts. Si vous rêviez de jouer de la guitare en solo ou en groupe, venez rejoindre notre classe, nous vous accueillerons avec plaisir.

William BUR - Professeur de batterie

C'est un des instruments les plus "jeunes"... Il fait appel à nos sensations primaires remontant à la nuit des temps. La batterie est aujourd'hui presque partout, télé, radio, concerts… mais ce n'est pas parce qu'elle est populaire, que son apprentissage est simple. Coordinations, indépendances et rudiments sont des mots qui, si compliqués qu'ils soient, vous deviendront familiers avec le temps. La batterie est avant tout un instrument d'accompagnement, vous apprendrez donc à écouter, et à jouer ensemble avec les autres musiciens, tout cela ludiquement et en restant fun, alors à vos baguettes !

Rachel FRISCH - Professeur de chant

Chanter n'est pas seulement se servir de sa voix et de son corps, mais aussi interpréter, faire partager au public les émotions contenues dans le texte.
Prendre un cours de chant c'est respirer, se détendre, prendre confiance...
Chaque chanteur se fixe ses objectifs...
Quels que soient votre profil et vos goûts en matière de musique, le cours de chant est une récréation, une activité à consommer sans modération...

Pierre ACERENZA - Professeur de guitare

En cours de guitare électrique, on peut apprendre énormément de styles ! Tout est possible et pour tous les niveaux. L'apprentissage passe par la position des mains et des doigts et très vite, il est possible de jouer des chansons ! Très peu de notions de solfège sont requises pour le départ et il est possible de les intégrer au fur et à mesure des cours, sans aucune pression ou désagrément. On avance à votre rythme et vous pourrez par la suite rejoindre l'un des ateliers de groupe pour partager et jouer de la musique avec d'autres élèves. Les cours s'adressent à tous les niveaux et tous les styles !

Julie SCHMIDT - Professeur de danse

Les cours de danse proposés, soit les cours d'éveil à la danse, initiation, et cours ados/adultes, font traverser aux élèves les techniques de la danse tout en y conciliant le plaisir de la recherche du mouvement. Elle tient tout particulièrement à mettre en valeur l'imaginaire chez les enfants, l'artistique chez les plus grands, en leur apportant à la fois des exercices techniques et des temps d'atelier, qui leur laissent une liberté de création et d'expression.Partage et bienveillance sont les maîtres mots de son enseignement.

Caroline SPECIA - Professeur de danse Modern'jazz

La danse modern'jazz désigne un ensemble de styles et regroupe les nouvelles conceptions de la danse du XXème siècle. Les diverses techniques cherchent à valoriser la dynamique du mouvement, à en maîtriser l'énergie par la respiration, à en utiliser l'espace dans toutes ses ressources. La danse modern'jazz n'hésite pas à s'enrichir d'autres univers : danses traditionnelles de tous horizons, cinéma, peinture, cirque,… La musique y est même remplacée par d'autres éléments sonores : voix, bruits,… ou tout simplement le silence.
Avec Carow, vous serez en immersion dans des univers totalement différents et apprendrez une multitude de chorégraphies sur des musiques variées. Cette année, le thème du spectacle est Disney !

COMMÉMORATION - JUMELAGE

Commémorations patriotiques

Malgré des mesures sanitaires toujours contraignantes et restrictives quant à la présence du public, la Municipalité, les associations patriotiques et d'autres encore continuent à perpétuer le souvenir du sacrifice de toutes celles et ceux qui ont lutté pour que notre pays reste libre.

Victoire du 8 mai 1945

Journée des déportés

Clouange - Langgöns

Une amitié solide

Depuis 1975, Clouange est jumelée avec Langgöns, ville allemande située dans l'arrondissement de Giessen, land de Hesse.

Les deux villes ont renforcé leurs liens d'amitié par des visites régulières dès 2014. En 2019, Stéphane Boltz et la commission jumelage ont eu le plaisir d'accueillir Marius Reusch, maire nouvellement élu de la localité allemande, accompagné de sa délégation.

Nous espérons tous qu'une évolution positive de la pandémie nous permette à l'avenir de programmer de nouvelles rencontres.

FÊTES & CÉRÉMONIES

Crise sanitaire oblige, la grande majorité des fêtes et cérémonies ont été annulées ! Nous avons tous hâte de retrouver notre vie d'autrefois.

Colis pour la fête des Aînés

Le traditionel repas des Aînés constitue chaque année une vraie parenthèse festive.
Malheureusement, le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis de maintenir son organisation dans des conditions assurant la sécurité de tous.

Un colis a ainsi été offert à chaque habitant de plus de 65 ans.

Cette opération est renouvelée en 2021.

Philippe VEZAIN
Adjoint Fêtes et Cérémonies, en charge des colis

Fête patronale

La Fête Patronale, une tradition qui perdure d'années en années.
Placée sous le patronage de Saint-Henri, inscrite au calendrier le 13 juillet, Clouange fête traditionnellement son protecteur, le dimanche qui suit le 14 juillet.
À cette occasion la place du marché accueille les forains avec leurs manèges et leurs stands, du samedi, jour de l'inauguration, au mercredi suivant.
Cinq jours marquent la véritable entrée dans la période estivale.

Maisons fleuries

Chaque année la ville de Clouange organise un concours destiné à récompenser les efforts des habitants en matière de fleurissement.

Les lauréats sont classés selon la qualité de leur réalisation ; il est tenu compte de l'aspect général et de la netteté du lieu, de l'harmonie générale et de la répartition des décors, du choix des couleurs entre elles, du choix et de la diversité des essences, de l'allure et de la qualité d'entretien des végétaux...

Maisons illuminées

La ville de Clouange propose chaque année son concours des décorations de Noël (Maisons et balcons illuminés).

Par le biais de ce concours, les Clouangeois sont invités à participer à la valorisation de la ville et à sa mise en lumière pour Noël.
Les décorations sont mises en place fin novembre et ornent la ville de fin novembre à début janvier.

CLOUANGE D'AUTREFOIS

Un peu d'histoire : Évolution des rues et places de la localité au cours du 20ème siècle par le Cercle "Mémoire de Clouange"

Avant 1906, les rues de Clouange n'avaient pas de nom. On ne parlait que de la route départementale n° 11 (de Richemont à Etain) et du chemin de grande communication n°27 (de Clouange à Maison Rouge vers Woippy). Ces deux voies étaient primitivement des chemins de diligence. Un relais existait au carrefour central (à l'emplacement du Tropical Bar actuel).

20 janvier 1906 : le Conseil Municipal de Vitry, sous administration allemande dénommait :

- Bahnhof Strasse la rue vers Rombas,
- Rosslinger Strasse la rue vers Rosselange
- Wallinger Strasse la rue vers Vitry
- Gässchen zur Schöne la ruelle de la Belle Fontaine
- Gartenstrasse la rue des Jardins
- Schulestrasse la rue de l'école

Le Conseil Municipal de Clouange dénomme et re-nomme :

le **22 mars 1919 :**

- La Rue du Cimetière
- Le Grand Chemin (vers l'école des filles)
- Le Chemin du Fond de Clouange
- Le Chemin du Petit Pont.

le **15 mars 1920 :**

- La rue vers Rosselange devient rue du Maréchal Joffre
- La rue vers Vitry devient rue du Maréchal Foch
- La rue vers Rombas devient rue Clémenceau
- La rue de l'école devient rue Poincaré

On peut en déduire que, de fin 1918 à 1920, le nom des rues avait simplement été traduit de l'allemand en français. À compter du **15 mars 1920** apparaissent la rue du Colombier, la rue Jeanne d'Arc, la rue Saint Nicolas et la Place de la République. Le Conseil Municipal du **22 mars 1929** dénomme la rue Saint Henri.

le **17 avril 1935**, apparaissent :

- La rue de la Croix (de l'école des filles vers Vitry),
- La rue du Paquis (de la rue Clémenceau vers le Paquis),
- La rue de la Côte (voir chemin N07 du cadastre 1851)
- La rue du Stade (de la rue Joffre vers le terrain de sport).

Puis arrive **l'annexion de 1940** et l'administration du Reich donne des nouveaux noms aux rues :

- Place de la République en Adolf Hitler Platz
- Place du Marché en Kirche Platz
- Place de la Fontaine en Brunnen Platz
- Rue Maréchal Joffre en Rudolf Hess Strasse jusqu'en 1941, puis Rosslinger Strasse
- Rue Maréchal Foch en Hermann Goering Strasse
- Rue Clémenceau en Bahnhofstrasse
- Rue Saint Henri en Heinrich Strasse
- Rue Jeanne d'Arc en Dietrich Ekart Strasse
- Rue du Colombier en Taubenstrasse
- Rue des jardins en Gartenstrasse
- Rue de la Belle Fontaine en Brunnenstrasse
- Rue Saint Nicolas en Nicklausstrasse
- Rue du Cimetière en Friedhofstrasse
- Rue Poincaré en Schulestrasse

A la libération, les rues reprennent leurs noms d'avant 1940. La rue du stade devient rue Jean Burger (héros de la Résistance).
Le **12 juillet 1957**, le Conseil Municipal prend connaissance d'un avant projet de réalisation d'une rue reliant la rue du Maréchal Foch à la rue de la Croix. Cette rue deviendra par la suite la rue du Docteur Job.
Au début des années 1960, le Conseil Municipal décide la création du lotissement du Grand Ban et le **23 octobre 1964** dénomme les rues de ce lotissement :

- Rue du Ruisseau
- Rue des Palissades
- Rue du Paradis
- Rue d'Alsace
- Rue du 4 Septembre
- Rue de Lorraine
- Rue Pasteur
- Rue Verlaine
- Rue du Château d'eau
- Rue du Muguet
- Rue des Sarments
- Rue des deux bans

Lors de cette même séance la rue reliant la rue Saint Henri à la rue Jeanne d'Arc est dénommée rue du Maréchal Leclerc.
Le **23 janvier 1973** un projet d'aménagement d' une voie reliant le Grand Ban à Vitry est à l'ordre du jour.
Pendant la période 1975 à 1985, le lotissement du Vallon se construit, et le Conseil Municipal du **28 mai 1976** procède à la dénomination des futures rues de ce lotissement :

- Rue du Vallon
- Rue de la Forêt
- Rue des Vergers
- Rue des Charmes
- Rue des Acacias
- Rue des Peupliers
- Rue des Bouleaux
- Impasse des Primevères
- Impasse des Tilleuls
- Impasse des Coudriers
- Impasse des Bleuets
- Impasse des Merisiers
- Impasse des Pervenches
- Impasse des Violettes
- Impasse des Capucines
- Place des Mirabelles

Le **9 novembre 1977**, le prolongement de la rue de la Croix donnait naissance à la Rue de la Croix Prolongée.
Ces dernières années est apparu le lotissement des Vergers qui fait la jonction avec la commune voisine de Vitry (un vieux rêve pour certains !).
- Rue des Pommiers qui rejoint Vitry
- Impasse des Poiriers

Le **11 février 1999**, le Conseil Municipal dénomme :
- La rue du Cimetière en rue de la Grotte
- La rue du stade, la rue reliant le parking Poste à la rue Jean Burger

Le **22 mai 1999** est inaugurée la place Françoise Bertrand, enfant de Clouange, victime du massacre d'Oradour sur Glane.

TRIBUNE POLITIQUE

Liste "Passionnement Clouange"

Il y a déjà presque 2 ans que les élections municipales ont eu lieu. Que le temps passe vite !

La crise sanitaire que nous traversons n'a épargné personne, autant bien physiquement que moralement mais nous sommes restés vigilants et avons réussi à faire face.
Durant ces 2 années notre commune a vu naître de nouveaux lotissements et de nouvelles habitations rue Joffre… qui n'emportent pas l'adhésion d'une grande partie de la population, ni la nôtre d'ailleurs car cela engendre de nouvelles difficultés au sein de cette rue.
Engagé dans la vie Clouangeoise depuis mon plus jeune âge, je continuerai à consacrer toute mon énergie pour faire de Clouange une ville solidaire, agréable et sûre.
Vous êtes de plus en plus nombreux à m'accorder votre confiance et je suis toujours heureux de vous rencontrer au quotidien. Car c'est à cela que l'on reconnaît un élu, à sa présence sur le terrain.
Avec mon équipe nous restons au plus près des Clouangeois et remplissons nos tâches, nous vous le devons, c'est notre responsabilité après tout.

Lucas Lopes et son équipe

Liste "Clouange Autrement"

En vertu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, complétée en 2013 par la loi Duflot, la ville de Clouange est soumise à l'obligation de constituer un parc de logements sociaux à hauteur de 20 % du parc résidentiel global.
En 2019, la commune comptait un taux de 14,66 %. Cette situation contraint par conséquent, la municipalité à payer chaque année à l'Etat, une pénalité de plus 16 000 €.
Menacée d'un constat de carence SRU pour ne pas avoir suffisamment construit de logements sociaux entre 2017 et 2019, ce prélèvement annuel, était sur le point d'être majoré.
Face à ce constat, la commune a dû communiquer aux services de la Préfecture, toutes les garanties, prouvant ses intentions de se mettre en conformité.
La zone des "Terres rouges" confrontée à des squats, des dépôts sauvages et la prolifération d'animaux nuisibles, générait une image détestable de notre commune. Ce site est apparu dès lors comme une évidence, pour répondre à nos besoins.
Complété par 3 autres sites et en collaboration avec CONCEPT IMMO, ISOLBAT, M2 PROMOTION, ces projets immobiliers se sont avérés nécessaires et apportent une offre supplémentaire, ouverte à la location mais aussi à l'accès à la propriété. Nous cherchons encore où sont les difficultés générées par ces projets, reprochées par nos détracteurs.

Nous souhaitons conserver un cadre de vie et un urbanisme de qualité ; nous nous battons pour cela, l'objectif étant de répartir harmonieusement des programmes à échelle humaine dans les différents quartiers, pour une mixité sociale et une intégration réussie, permettant aux jeunes travailleurs, aux jeunes couples comme à des personnes plus âgées, de continuer à résider dans notre ville dans d'agréables conditions. Nous veillerons à cet effet en 2024, lors des travaux de la rue Joffre, à apporter un parc de stationnement supplémentaire.

Soyez convaincus que notre préoccupation principale repose sur le besoin de vous satisfaire et votre bien être. L'efficacité d'un élu dépend de son dynamisme, de sa volonté d'agir ainsi que de sa disponibilité ; elle ne se limite pas à faire de la "représentation".

Stéphane BOLTZ et la liste Clouange Autrement

Horaires de la Mairie :
Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
FERMÉE LE MERCREDI APRÈS-MIDI
03 87 67 02 37 - www.clouange.fr - mairie@clouange.fr

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, une permanence téléphonique est assurée par les adjoints.

URGENCES UNIQUEMENT : 06 30 29 64 17

Cabinets médicaux de Clouange

Ambulance & Taxi	03 87 67 07 61
Clinique Vétérinaire	03 87 58 33 33
Dentistes	
PROST Gaëtan PETRY Jean-Christophe	03 87 67 05 41
RICHERT Daniel	03 87 67 77 30
VOGIN Laurent	03 87 67 10 31
Médecine Générale	
DE DONATO Bertrand	03 87 67 05 47
DOMINIANI Philippe	03 87 67 09 81
LAUR Anne	03 87 67 54 70
Médecin Gynécologue LEFEBVRE Pascale	03 87 58 36 67
Médecin Pédiatre BANDINELLI Alain	03 87 67 68 74
Cabinet de radiologie	03 87 67 07 89
Pharmacie de l'Orne	03 87 67 03 43
Santé pour tous Soins infirmiers	03 87 67 08 45
Kinésithérapeutes	03 87 67 80 88
Laboratoire de l'Orne	03 87 67 09 06

Numéros d'urgence

Urgences (Europe)	112
SOS Médecins	36 24
Pompiers	18
SAMU	15
Police secours	17
Police Municipale	06 14 74 78 36
Police (Hagondange)	03 87 71 45 21
Police (Moyeuvre Grande)	03 54 48 84 00
Centre anti-poison Metz	03 83 85 26 26
Enfance maltraitée	119
Sans Abri	115
Médecin de garde	116 117
Pharmacie de garde	32 37 ou 03 87 58 53 00
Allo Maltraitance des personnes âgées	03 87 37 25 25
Violence conjugales	39 19
Drogue Alcool Tabac infos services	0 800 23 13 13

Administrations - Services

Service Public	39 39
La Poste	36 31
Pôle emploi	0 811 01 01 57
CAF	32 30
CPAM *ameli.fr*	0 820 90 42 05
Assistante sociale	03 87 67 98 20
Trésor public Rombas	03 87 67 03 36
Préfecture de la Moselle	03 87 34 87 34
Direction Départementale des Territoires de la Moselle	03 87 34 34 34

Eau - Gaz - Électricité

Régie d'Électricité Clouange *regie-clouange.com* SITEVO (Télécommunication) *sitevo.fr*	03 87 67 15 22
Gaz de France	0 810 57 57 57
SIEGVO	03 87 53 40 43
SIAVO	03 54 84 55 64